



DECLARATION LIMINAIRE

F3SCT DU 09 AVRIL 2026

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT,

Nous avons pu commencer à étudier les résultats du baromètre social, et la première impression que nous avons eue, est que ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années est bel et bien réel, et que nous ne souffrons pas d'une quelconque paranoïa...

En effet, certains services ou certaines directions vont mal. Bon nombre de nos collègues ne comprennent plus le sens de leur mission, et pour une grande majorité d'entre eux, le management reste problématique.

A ce sujet, la CGT restera vigilante, quant aux possibles représailles sur les agents qui auraient eu le courage de dénoncer les pratiques douteuses de leur encadrement.

Néanmoins, la chose positive, est que nous allons pouvoir travailler sereinement en nous appuyant sur ces données, afin d'améliorer le quotidien de nos collègues en grande souffrance. Qu'elle soit physique ou mentale.

Nous veillerons aux plans d'action qui seront établis à la suite des rencontres avec les agents par les différents directeurs, mais aussi aux préconisations et moyens qu'ils soient humains ou financiers qui seront mis en place pour améliorer les conditions de travail de nos collègues.

Nous pouvons signaler votre réactivité en mettant en place un groupe de travail sur ce sujet, avec des dates déjà définies.

Autre point que nous voudrions aborder aujourd'hui, et cela devient redondant, concerne la régie.

En effet, la réorganisation que vous avez acté au dernier CST, prévoyait une mise en place pour le 1<sup>er</sup> avril. Était-ce un poisson ? Car il avait été précisé que l'intégralité des agents devaient être reçue en entretien, afin de faire un choix sur leur future affectation, et de connaître les changements possibles que celle-ci engendrerait.

Or, à ce jour, bon nombre de nos collègues concernés n'ont toujours pas été reçus.

Quand nous disions que cette réorganisation avait été réalisée dans la précipitation, la situation actuelle semblerait nous donner raison... D'ailleurs les résultats du baromètre social indiquent un certain mal-être au sein de la régie, et cette réorganisation ne fait qu'aggraver celui-ci...

Nous nous étonnons d'ailleurs que ce dossier ne soit toujours pas passé en F3SCT, instance compétente et obligatoirement consultée quand une réorganisation de service impacte les conditions de travail des agents. Ce qui est le cas pour la régie (déplacement routier plus long, horaires de travail pouvant être modifié, etc). Nous profitons donc de cette séance, pour vous demander qu'une étude de la F3SCT soit réalisée, afin de réellement mesurer l'impact sur la santé, la sécurité et sur les conditions de travail des agents de la régie.

Espérons que cette demande ne finira pas comme la plupart des demandes d'ajouts des organisations syndicales à l'ordre du jour de notre F3SCT, trop souvent, voir habituellement non retenus, avec juste un point oral en début de séance...

Un autre point, pour lequel nous n'avons pas non plus été avertis : la MDSI Jean-Moulin qui devrait intégrer le site Simone Veil.

Même si rien n'est imposé, pour garantir un environnement de travail sain et confortable, la norme AFNOR NF X 35-102 formule les recommandations suivantes : pour les bureaux individuels, il faut prévoir une surface minimale de 10 m<sup>2</sup> par personne ; dans un bureau partagé, cette surface passe à 11 m<sup>2</sup> par personne ; pour les open-spaces ou espaces de coworking, 15 m<sup>2</sup> par personne sont recommandés.

Nous serons loin de ces recommandations puisqu'un bureau de 26,50 m<sup>2</sup> sera partagé par 5 agents.

Autre sujet, et même si nous savons que des impératifs sont toujours imprévisibles, nous tenons à vous faire part de notre agacement sur les changements de dates de visites ou d'enquêtes. Parfois la veille pour le lendemain. Certains membres de la F3SCT adaptent leur agenda afin d'honorer ces convocations, et il n'est pas toujours plaisant de devoir tout annuler à la dernière minute.

Non seulement cela déstabilise le service, mais surtout, déstabilise notre activité syndicale, en étant parfois obligé de désigner un membre qui n'a pas forcément suivi le dossier.

Une vigilance sur les futures enquêtes et visites, nous paraît indispensable.

Nous ne serons pas plus long sur notre déclaration, mais nous tenons à finir celle-ci en ayant une pensée pour nos collègues qui ont vu leur collectivité passer à l'extrême droite lors des dernières élections municipales, et qui vont, sans nul doute, avoir énormément d'effort à faire pour faire respecter leurs droits, leurs conquêtes sociales, mais surtout pour continuer à avoir les effectifs nécessaires pour un service public de qualité et de proximité.